



PLEUDIHEN

Village

LE RECENSEMENT

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découle la participation de l'état au Budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépend également le nombre d'élus au Conseil municipal, la détermination au mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

En bref, le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

C'est l'institut national de la statistique et des études économiques, l'INSEE, qui est chargé par la loi de réaliser en partenariat avec les communes le recensement général de population.

L'agent recenseur se présente chez vous. Il vous remet vos identifiants pour vous faire recenser « en ligne » ou, si vous ne le pouvez pas, les questionnaires papier à remplir qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous.

Seul l'INSEE est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel. A Pleudihen-sur-Rance, le recensement se déroulera du 18 janvier au 17 février 2018. Se faire recenser est un geste civique, utile à tous.

Mme G. BONNETÉ, Adjointe



(source : photo de C. Davy). Mme Bonneté, coordinatrice du recensement (à gauche), les sept agents recenseurs : Lucienne Rebier, Claudine Leux, Thérèse Chaillot, Marie-Madeleine Pommeret, Régine Morice, Marie-Thérèse Cuvelier et Annie Ferrard, Martine Riaux, secrétaire générale de la mairie (à droite).

T.A.P - Retour à la semaine de 4 jours en septembre 2018

Depuis 2014, notre commune applique la loi de réforme des rythmes scolaires avec les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) dans le prolongement du temps de classe. La mise en place de ce dispositif pour nos deux écoles a nécessité l'implication de notre service jeunesse avec le concours de plusieurs agents et bénévoles que nous tenons à remercier une nouvelle fois. En juin, le nouveau gouvernement proposait aux communes de pouvoir revenir sur cette réforme. Certaines en ont profité pour mettre immédiatement un terme à ce dispositif. A Pleudihen-sur-Rance, enseignants et représentants de parents reconnaissent la qualité de l'animation proposée. Nous avons donc décidé de nous donner un temps de réflexion. Il s'avère que pour les enseignants comme pour bon nombre de parents, les nouveaux rythmes ont un impact aggravant sur la fatigue des enfants. Les enseignants des écoles ont clairement demandé le retour à la semaine de 4 jours. Nous souhaitons pouvoir informer rapidement nos agents concernés par l'éventuel arrêt des TAP et devons rendre un avis officiel pour le 2 février 2018. Après avoir rappelé que le motif était bien la fatigue générée et non la remise en cause du travail de l'équipe d'animation, le Conseil d'école Entre Terre & Mer a confirmé ce souhait. Cet avis étant partagé par les enseignants de l'école Notre Dame, le Conseil municipal a validé à l'unanimité le retour à la semaine de 4 jours et l'arrêt des TAP pour la rentrée de septembre 2018.

David BOIXIERE, Maire

05/01/2018 n°1934

www.pleudihen.fr

Le Maire et le Conseil municipal ont le plaisir de vous convier à la cérémonie des Vœux, le **dimanche 7 janvier 2018, à 11h30**, à la salle des fêtes

CENTRE CULTUREL

bmpleudihen@wanadoo.fr

✓ **BIBLIOTHEQUE 02.96.88.20.55**

Lundi		14h-18h
Mardi	9h-12h30	
Mercredi	9h-12h30	14h-17h30
Judi		14h-17h30
Vendredi	10h-12h30	
Samedi	9h-12h30	

FOIRE aux LIVRES - Centre culturel / Bibliothèque, jusqu'au 20 JANVIER 2018.

Tarifs de la bibliothèque - Abonnements annuels : Famille : 15 € / Individuel : 10 € / Jeunes de - de 18 ans : 5 € / Personnes âgées de 65 ans et plus : 5 €

Chaque lecteur peut emprunter 4 livres pour une durée de 3 semaines et 1 CD ou 1 livre-CD pour une durée d'une semaine. Chaque famille ou individuel peut emprunter 2 DVD pour une durée d'une semaine. Attention : **l'abonnement annuel "jeunes - de 18 ans" n'ouvre pas le droit aux prêts de DVD.**

Infos pratiques

Sapeurs-pompiers : 112 ou 18 (d'un fixe)

Médecin : 15

Pharmacie : 3237

Assistante sociale : RDV au 02.96.80.00.80

Association « Soleil et Sourires » : contact Pleudihen : 02.96.83.20.75

Ambulances de La Rance : 02.96.83.38.64

Conciliateur de justice : permanence le **Mardi 6 février 2018 de 9h à 11h30** en mairie de Pleudihen (☎ 02.96.83.20.20)

Taxi LEMOINE : 06.08.54.09.22

MARCHE HEBDOMADAIRE Tous les mardis entre 9h et 13h sur la place de la Mairie.

TRI SELECTIF (sacs jaunes) - Prochain ramassage dans les villages (tous les 15 jours - semaine paire) : **mardi 9 janvier.**

La CHRONIQUE du CENTENAIRE - 1914-1918

la France ».

Extrait du Bulletin Paroissial de janvier 1918 : « Bonne année 1918 à

« Bonne année 1918 à la France ».

« Quand sonnera-t-elle ? Si la souhaiter c'était la prévoir ; si la désirer c'était la faire accourir ! On n'ose plus s'aborder le sourire aux lèvres, et dire : « Cette fois nous la tenons. »

L'an 1918 s'ouvre sous un ciel chargé. Les nuages se sont épaissis ; un malaise immense étreint les cœurs. Non pas que nous soyons des vaincus ; nous sommes des meurtris.

Nous vivons, tous nos gouvernants le disent, des heures difficiles. Nous avons le droit, le pouvoir et la volonté de vaincre... et, cependant nous restons enlisés sur place.

Les Russes, en pleine décomposition sociale, tuent la Roumanie et nous paralysent, en permettant aux hordes teutonnes (germaniques/allemandes) de se ruer, formidables, sur nous.

Attendre le choc et le briser, voilà la tâche surhumaine de nos chers soldats. J'ai dit *surhumaine*, car l'on se demande si, devant un tel péril, il est, sur terre, un rempart infranchissable et un point d'appui.

Les hommes succèdent aux hommes, les ministres aux ministres, les généraux aux généraux : à cette œuvre de Titans tous se sont lassés.

Le généralissime par excellence attend qu'on lui dise : « **Venez, commandez, sauvez-nous.** » Il ne s'appelle ni Pétain, ni Foch, ni Castelnau, si grands capitaines qu'ils soient : **il s'appelle Dieu !**

Celui-là ne fait pas partie du conseil des Alliés. Je me trompe : si Monsieur Wilson (Président américain) l'eût présidé, il lui eût fait l'honneur de prononcer son nom et peut-être de l'invoquer. L'Amérique et l'Angleterre ont demandé un jour de prière, au nom de leur gouvernement : les catholiques de France ont quelque raison d'être surpris que, talonnés par la voix du grand nombre et par l'intensité de l'épreuve, nos hommes d'état n'en fassent pas autant...

Nous savons les propagandes infâmes que l'on tolère, au risque de tarir toute vie, familiale et nationale, dans sa source. **Nous pataugeons dans la boue des trahisons retentissantes et la fleur de la jeunesse française continue, malgré cela, à laver notre honneur dans son sang.** Il y a disette de talents vigoureux et de caractères pour crier et maintenir les droits de la vérité...

Au lieu de nous bâillonner avec les lois prétendues intangibles d'un passé que nous expions, il serait plus profitable et plus grand de dire : « Nous nous sommes trompés ; nous désavouons, nous réparons ! »

C'est ce geste qui ne vient pas qui fait que nous n'avons que des chances de victoire au lieu d'espérances étayées par la foi. **Aussi, catholique d'abord et d'autant plus français que catholique, je souhaite à ma France angoissée de revenir à Dieu, sans attendre de nouveaux malheurs.**

Oui : « **Bonne année à la France !** ». Qu'elle sorte de lutte, assagie, pénitente, chevaleresque et chrétienne : sans quoi, blessée par les barbares, ses fils dégénérés la feraient mourir. »

Extrait du Ouest-France / Hors-série de décembre 2013 :

Le 8 janvier 1918

« Pour mettre fin à la guerre, le président américain Wilson annonce un programme en « 14 points ». L'un d'eux est la création de la **Société des Nations** (Groupe de 45 pays, chargé à l'origine de maintenir la paix dans le monde) garantissant à tous les Etats leur indépendance et leur intégrité territoriale. Cette déclaration est reçue sans enthousiasme par les autres belligérants qui mettent encore tous leurs espoirs dans une victoire totale et une punition de l'adversaire. »

Le comité de rédaction : I. Malabeux et J. Reungoat

STADE PLEUDIHENNAIS - GALETTE DES ROIS

VENDREDI 5 Janvier 2018 - à partir de 19h, Salle des Fêtes : Pour tous les *Joueurs, Dirigeants* et *Sponsors* du Stade Pleudihennais, accompagnés de leurs *Epouses, Compagnes* ou de leurs *Parents* (pour les plus jeunes). Sont également conviées toutes les « *familles d'accueil* » de l'*Euro Poussins 2017*.

WEEKEND SPORTIF

• **Vendredi 05/01 - Chpt FOOT LOISIR. Seniors (30 Ans et +) :** Pas de match officiel.

• **Samedi 06/01 - Chpt Jeunes de LIGUE. Journée : 06 - reportée.** U 17 A (R3) se déplacent au GJ Traou POMMERIT 1, à 14h. **Chpts Jeunes de DISTRICT. Journées : 07 et 02 phase 2 – annulée.** U 15 A (D1) se déplacent au FC DINAN LEHON 3, à 13h00. Complexe G.Manivel. U 15 B (D4) reçoivent le GJ du Lié FC PLOUGUENAST 2, à 15h30. Terrain synth. **Football à 8 de DISTRICT et Ecole de Football:** Voir avec les encadrants pour toutes les catégories

• **Dimanche 07/01 -Chpt. SENIORS de LIGUE et de DISTRICT. Journée : 09 - annulée. Seniors A (R3) :** Pas de match en retard. **Seniors B (D1)** reçoivent le FC PLEDELIAC Hunaudaye 1, à 13h. Terrain synth. **Seniors C (D3)** se déplacent au FC PLELAN VILDE 3, à 13h. **Seniors D (D4)** se déplacent au CAULNES Rance Foot 3, à 13h.

GALETTES des ROIS - mercredi 10 janvier à partir de 14h – salle des fêtes. L'Amicale des Anciens Combattants associée au Club des Aînés, offrira la traditionnelle galette des rois, précédée de leur assemblée générale. Paiement des cotisations - Anciens Combattants : 16 € ; Club des Aînés : 15 €. Inscriptions au 02.96.83.24.70 ; 02.96.83.34.19 ; 02.96.83.23.94.

NOEL de l'UNION COMMERCIALE - Concours de dessins

Pour les enfants jusqu'à 10 ans : dessine le village du Père Noël (jusqu'au 6 janvier 2018).

Concours de Belote à l'école du Sacré-Cœur le vendredi 12 janvier 2018.

Engagements sur place à partir de 20h : 5€ par personne. Premier prix : Bons d'achat d'une valeur de 60 €. Un lot à chaque participant.

La CHAPELLE FLEURIE- Samedi 13 janvier 2018, à 17h – salle Beaumarchais : assemblée générale suivie de la traditionnelle galette des rois. Nous vous attendons nombreux. Le Bureau.

ARRETES TEMPORAIRES portant réglementation de la circulation entre le lundi 08 janvier 2018 et le vendredi 12 janvier 2018, aux heures d'ouverture des chantiers de 8h30 à 17h30.

• **à Mousson.** La circulation sera interdite aux véhicules à moteur, dans les deux sens, à Mousson, VC n° 10, L'accès aux propriétés riveraines sera maintenu.

• **rue du Val Hervelin.** La circulation des véhicules s'effectuera avec alternat par panneaux B15/C18, rue du Val Hervelin, à hauteur du n°15. L'accès aux propriétés riveraines sera maintenu.